

**Me James TURNER
AARPI PLATON – MAGNE - TURNER**

Avocats associés

6, Rue Molière - 83000 TOULON

Email : contact@pmt-avocats.fr - Tél. : 04 94 93 64 64 - (Renseignements fournis uniquement le matin)

Site internet pour consultation des documents : pmt-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de TOULON, Place Gabriel Péri, **LE JEUDI 23 JUIN 2022 A 15 HEURES**

UN DOMAINE d'une superficie totale de plus de **94 hectares** sur lequel sont édifiés **maisons et hangar** et situé, pour partie

Sur la commune du LAVANDOU (83980), Lieudit du Boudon, 9509 Route du Dom, composé des parcelles ci-après :

- Section D n° 199 pour 8 a 64 ca classé en zone agricole, section D n° 200 pour 96 a 25 ca classée en zone agricole, section D n° 201 pour 72 a 50 ca classée en zone agricole, section D n° 202 pour 23 a 50 ca classée en zone agricole, sur laquelle sont édifiées deux maisons dont une ruine, section D n° 203 pour 07 a 00 ca classée en zone agricole, section D n° 204 pour 08 a 52 ca classée en zone agricole, section D n° 205 pour 18 a 25 ca classée en zone agricole, section D n° 206 pour 89 a 25 ca classée en zone agricole, section D n° 207 pour 1 ha 30 a 00 ca classée en zone agricole, section D n° 208 pour 48 a 25 ca classée en zone agricole, section D n° 209 pour 1 ha 88 a 00 ca classée en zone agricole, section D n° 816 pour 06 ha 11 a 90 ca classée en zone agricole (sur laquelle est édifié un hangar d'une superficie de 290 m²).
- Section D n° 817 pour 81 ha 59 a 95 ca, le lot n° 1 et les 60/81° et le lot n° 2 et les 21/81° de l'état descriptif de division de Me CONDROYER, Notaire et Me PARA, Notaire, du 16/08/1978, publié le 18/08/1978, volume 2866 n° 15, parcelle sans construction, classée en zone naturelle, agricole et espace boisé classé.

Sur la commune de BORMES LES MIMOSAS (83230), Lieudit Sainte Marie, Route du Dom, composé des biens ci-après, cadastrés : section DN n° 180, Lieudit Sainte Marie pour 42 ca, classée en zone naturelle, zone à risque modéré à fort, section DN n° 182, Lieudit Sainte Marie pour 28 a 30 ca, classée en zone naturelle, zone rouge.

En venant de TOULON, les parcelles se situent sur la droite de la RD 98 en direction de SAINT TROPEZ, face au domaine de STE MARIE.

MISE A PRIX : 150.000,00 EUROS (CENT CINQUANTE MILLE EUROS)

Visite assurée par **Me LAURE**, Huissier de Justice à TOULON, sur place, **le Mardi 14 Juin 2022 de 14 h 30 à 15 h 30.**

Pour tous renseignements, s'adresser aux Avocats du Barreau de TOULON qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre communication du cahier des conditions de la vente le consulter de 9 h à 11 h 30 au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULON, Place Gabriel Péri, où il a été déposé en rappelant le numéro de CDCV suivant 21/00087 ou au Cabinet de Me TURNER.

Signé : James TURNER